



FORESTVILLE

PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS
1, 2^e Avenue, Forestville (Québec) G0T 1E0

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE FORESTVILLE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le conseil de la Ville de Forestville tiendra une séance extraordinaire le 18 décembre 2023 à 19 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 1, 2^e Avenue.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

Donné à Forestville, ce 8 décembre 2023

Dominique Tremblay
Greffière-trésorière